MAIRIE
DE
SAINT-BEAT-LEZ
31440 – HAUTE-GARONNE

Tél : 05.61.79.40.05
contact@st-beat-lez.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FERVRIER 2025

Présents : Michèle ANDRE - Mickaël BOUCHE **-** Karine BRON - Alain CAPDEVILLE - Anna CHANGEUX - Ghislain FONDEVILLA - Guy MARTINEZ - André NOUGUES - Gérard ROUX- Fidel RUBIO-MAZARIO

Absents représentés : - Julien ARNAUNE à Guy MARTINEZ - Adeline MINATCHY à Ghislain FONDEVILLA - Guy DREYER à Gérard ROUX - Charlotte PEREFARRES à Ghislain FONDEVILLA.
Absente excusée : Chantal POISSON

Secrétaire de séance : Gérard ROUX

Début de séance : 20h05

Madame le Maire étant aphone, le Conseil municipal sera présidé par Mr Martinez - Adjoint

ORDRE DU JOUR	INFORMATIONS APPORTEES	VOTE
Ajout à l'ordre jour du conseil municipal	Après une intervention de M. Capdeville à propos d'un vote que nous n'aurions pas fait, pour la vente d'une parcelle communale à Mme TOUMIEUX. Ce vote a été fait lors du conseil municipal du 12 août 2024. Nous rajoutons donc l'autorisation à Mme le maire de donner procuration au notaire pour la signature de la vente	C 1 A 0 P 13
Approbation P.V.	Mme André demande que l'on retire du P.V du 19/12/2024 « les poteaux d'incendie » de son intervention dans les questions diverses. Mme André demande une rectification du texte à propos des cadeaux de Noël aux enfants de St-Béat-Lez. M. Capdeville demande que le P.V précédent précise la réponse de Mme le maire, il demandait le nom des propriétaires des parcelles en rectifications cadastrales, à Lez. Nous avons approuvé le P.V. du : • 19 décembre 2024	C 0 A 0 P 14
Inscription des crédits d'investissement. Budget communal.	Mme le Maire indique aux membres de l'Assemblée qu'il y a lieu de procéder, avant le vote du Budget Primitif 2025, aux inscriptions de crédits en dépenses d'investissement. Mme le Maire peut, jusqu'à l'adoption du Budget, et, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au Budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.	C 0 A 0 P 14

	Constatant que les crédits ouverts en section d'investissement de l'exercice 2024 s'élevaient à 562 270.93€ (déduction faite des remboursements d'emprunts s'élevant à 24 450€ et du déficit reporté s'élevant à 247467.82€), que le quart de ces crédits représente 140567,73€ Euros. Considérant qu'il est nécessaire de prévoir des crédits à certains articles budgétaires afin de permettre à Mme le Maire de liquider et de mandater des dépenses avant l'adoption du Budget de l'exercice 2025. Il est proposé au Conseil, d'autoriser Mme le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses sur les comptes suivants et pour les montant précisés ci-dessous : - Rénovation bâtiments religieux 20371,00 € - Rénovation bâtiments religieux 1950,00 € - Sécurité poteaux incendie 1085,00 € - Sécurité Radars 995,00 € - Revitalisation Bourg Centre (Pumptrack) 29967,50 € - Matériels divers 1000,00 € - Enfouissement réseaux 11639,50 € - Médiathèque 250,00 € Total 67258,00 €	
Démolition maison en péril. Rue de la Tignerie	La commission d'appels d'offres qui s'est réunie le 10 février 2025 a analysé les devis reçus concernant les travaux de démolition de la maison en péril – Rue de la Tignerie selon les recommandations de l'expert mandaté par le Tribunal. Trois entreprises ont été consultées, deux ont répondu. La commission retient le devis le moins disant, l'entreprise Rouge-Séguela est sélectionnée pour un montant TTC de 10800€.	
Assainissement Réseau 31	L'assainissement de la rue du Dessus devait comporter une conduite principale enterrée à une profondeur comprise entre 1,50m et 1,80. Devant le risque structurel de ces travaux, il est proposé de raccorder les maisons aux canalisations posées dans les rues perpendiculaires à la Rue du Dessus, pour un bon nombre. Certaines ne seront malheureusement pas raccordées. Ces raccordements individuels sont enfouis à une profondeur bien plus faible. En contrepartie, le réseau d'assainissement sera étendu au début de la Rue du Faubourg	C 1 A 0 P 13
SDEHG - Pose d'un éclairage Place François Abadie à Lez.	Cette place était éclairée par trois lampadaires, sur poteaux, commandés depuis le podium, ils ont été déposés lors du passage en souterrain de l'éclairage public. Deux ont été réinstallés, le troisième sera installé sur le mur du podium, ils seront allumés à la demande avec un système à clé. Cet éclairage est nécessaire lors de manifestations nocturnes, organisées sur cette place.	C 5 A 1 P 8
Renouvellement contrat destruction nids de frelons asiatiques	Le coût de ce contrat communale est de 950€ / an et permettra comme les deux années précédentes, de prendre en charge la destruction des nids identifiés, sur le domaine public et privé, à la demande des habitants.	C 1 A 0 P 14

Subventions aux associations	Créagir 500€	C 0 A 0 P 14
	Comité des Fêtes 3000€	C 0 A 0 P 14
	Pompiers 0€ M. Capdeville aurait souhaiter une subvention et fait part de sa déception.	C 2 A 3 P 9
	SAMAID 1500€	C 0 A 0 P 14
	Marbre et Arts 10000€	C 0 A 0 P 14
Nomination de l'ancien camping	L'association Marbre et Arts souhaite que nous donnions un nom à cet espace, nous proposons « Parc de La Gerle ».	C 1 A 1 P 12
	Questions diverses	
	Création d'une commission cimetières : *Responsable* : M. Fondevilla *Membres* : M. Martinez Mme André M. Capdeville	
	M. Fondevilla nous fait part de la demande de la maitresse de maternelle qui souhaite l'installation de jeux dans la cours des maternelles. Il a proposé à la maitresse qu'elle initie un projet pédagogique avec les enseignantes de primaire pour évaluer le besoin. Par le passé, des jeux avaient été installés et retirés pour des problèmes de sécurité.	
	M. Fondevilla nous donne lecture d'un texte de Mme Perefarres, qui regrette que le conseil ne soit pas le vendredi soir. Mme le maire répond que le vendredi en question tombait le 14 février, jour de la St valentin, elle a donc choisi le mardi car le mercredi étant déjà pris par la commission piscine à la CCPHG et le jeudi par le conseil communautaire.	
	Mme André nous parle de la réfection des bancs, du marquage de la place taxi, des poubelles. Elle nous lit la lettre de Mme Couret pour informer tous les conseillers, à propos de l'état du trottoir devant chez elle.	
	Mme Bron exprime son mécontentement occasionné par les nuages de poussières qui saturent l'environnement de sa maison, le centre de St-Béat et tous les endroits où les camions circulent. Ils sont créés par le déplacement des camions qui transportent de la terre, de la pierre, etc.… des différents chantiers.	

Fin de séance à 22h00 heures.

Le secrétaire **Mr l'Adjoint**

Gérard ROUX Guy MARTINEZ